

CAPD 16 février 2017

Lecture de la déclaration préalable du SNUipp.

Pas de déclaration préalable du SE.

Réponse du Dasen à la déclaration du SNUipp :

En parlant du stage pour les directeurs en poste : « La formation continue existe mais les stages sont mal perçus. J'essaie de comprendre pourquoi ça ne marche pas, l'intitulé ? »

Concernant les tâches de la direction d'école, il dit essayer de les limiter.

Le Dasen dit ne pas opposer le PDMQDC et les ouvertures de classe. C'est une nouvelle professionnalité qui se met en place.

Permutations informatisées

14 candidats.

Le Dasen au regard de notre situation déficitaire, espère que le Jura aura davantage d'entrées que de sorties.

A cet égard il annonce que le recrutement de 3 contractuels est autorisé par le rectorat à compter du 6 mars. Les études de dossiers sont en cours.

Le SNUipp rappelle son opposition à ce type de recrutement et demande l'ouverture de la liste complémentaire.

Liste d'aptitude direction d'école

Le SNUipp rappelle son opposition à la liste d'aptitude pour les directeurs d'école et dénonce les carences en formation pour cette fonction. Les enseignants qui choisissent de s'investir en tant que directeur ont réfléchi à leur projet et tous les collègues sont aptes à être directeurs pour peu qu'ils participent à la formation et soient accompagnés.

2 collègues ayant eu la dernière fois un avis favorable sont cette fois refusés. Le SNUipp demande que les candidatures soient acceptées et trouve tout à fait injuste que les retours d'entretiens soient défavorables pour des collègues ayant eu précédemment un avis favorable et ayant fait fonction entre temps.

Par ailleurs le SNUipp rappelle que les directeurs ont besoin de formation sur l'animation d'équipe, la gestion des élèves compliqués.

L'IA nous rejoint, les textes peuvent s'apprendre, la posture c'est plus difficile.

Les collègues seront reçus par leur IEN, un échec ou une non inscription n'est jamais définitive. Il leur sera expliqué pourquoi ça n'a plus marché.

Présidents des conseils d'écoles dans les RPI

Le SNUipp demande que soit assurées les quotités de décharge inhérentes.

Questions diverses SNUipp

- **Nombre d'ETP pour les décharges de direction**

36 Equivalent Temps Plein gagés pour les décharges de direction cette année scolaire, 37,75 l'année prochaine.

- **Nombre de directions vacantes**

Entre 10 et 15 cette année.

- **Nombre de contrat d'AESH et état des CDI**

340 contrats AESH

Mme Métivier explique que les CDI sont retardés parce que les directeurs d'école tardent à faire remonter les bilans de parcours. Cet argument nous sidère.

- **Non remplacement**

Situation vraiment tendue : aujourd'hui 7 classes non remplacées à Lons Nord, 4 à Lons Sud. Le Dasen admet que depuis janvier, c'est compliqué.

- **Gestion des remplacements Lons Nord/Sud**

Un protocole de fonctionnement a été mis en place mais les difficultés demeurent.

- **Démission de stagiaires**

2 depuis le début d'année.